

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE VALSERINE

COMMUNE DE VALSERHONE

République Française

Liberté – Egalité – Fraternité

DECISION DU MAIRE N° 2023/73

Nature de l'acte : Domaine et Patrimoine – Autres actes de gestion du domaine privé

**RESILIATION BAIL PROFESSIONNEL CONCERNANT LES LOCAUX SIS A VALSERHONE 694 RUE DE LA FONTAINE CHATILLON EN MICHAILLE – AU PROFIT DES MESDAMES JAUNET ET LAURENT**

Le Maire de Valserhône,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 2122-22,

VU la délibération n° 22.104 du 19 juillet 2022 relative aux délégations accordées par le Conseil Municipal au Maire,

VU l'arrêté municipal n° 2020/61 en date du 28 mai 2020 portant délégation de fonction et de signature à Madame Françoise DUCRET, maire déléguée,

VU la décision n° 2020/01 en date du 6 janvier 2020 entérinant la signature d'un bail professionnel entre la commune de Valserhône et Mesdames AYMARD-FONTRouGE et LAURENT, sages-femmes, concernant les locaux sis à Valserhône 694 rue de la Fontaine Châtillon en Michaille,

VU la décision n° 2021/56 en date du 30 mars 2021 entérinant la signature de l'avenant n° 1 au bail mentionné ci-dessus concernant la modification du paragraphe « Désignation des parties » suite au départ de Madame AYMARD-FONTRouGE, remplacée par Madame JAUNET en date du 1<sup>er</sup> avril 2021,

VU la demande de résiliation du bail ci-dessus cité par Mesdames JAUNET et LAURENT au 30 juin 2023,

CONSIDERANT l'accord de la Commune de Valserhône,

**DECIDE**

**Article 1:** De résilier le contrat cité ci-dessus au profit de Mesdames JAUNET et LAURENT, sages-femmes, au 30 juin 2023.

**Article 2:** Il sera rendu compte de cette décision à la prochaine séance publique du conseil municipal.

**Article 3:** La présente décision peut être déférée devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

**Article 4:** Le directeur général des services est chargé de l'exécution de la présente décision, dont ampliation sera transmise à :

- Monsieur le Trésorier
- notifiée au prestataire

Fait à Valserhône, le 4 juillet 2023

Le Maire,  
Régis PETIT



Mise en ligne le : 18 septembre 2023